DLP CC-08-10 013641





Bulletin technique des Chambres d'Agriculture du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

N° 21 du 3 août 2010 – 2 pages

GRANDES CULTURES

FLASH' CULTURES

MAÏS
• Helminthosporiose

CIPAN

MAÏS

La fécondation se termine doucement, dans de bonnes conditions climatiques (pas de stress hydrique ou d'excès de chaleur).

Helminthosporiose

La maladie poursuit sa progression dans les secteurs sensibles de la Hardt (notamment à proximité des cribs vidés tardivement et sur les variétés réputées sensibles). La maladie est également signalée sur certaines variétés du Sundgau, mais à des fréquences d'attaque encore faibles et toujours inférieures aux 15 % de pieds touchés. La maladie a été notée pour la première fois dans le Bas-Rhin cette semaine (Ried Sud) sur des variétés sensibles.

Préconisations

La vigilance reste d'actualité. Observez préférentiellement les bordures de parcelle, les passages d'irrigation ou les secteurs à proximité de cribs. Ces zones permettent de vous alerter sur l'apparition de la maladie.

Si vous observez des symptômes sur ces bordures, réaliser une observation à l'intérieur de la parcelle. Une intervention pourra être envisagée dès que le seuil de 15 % de pieds touchés est dépassé.

SPECIAL CIPAN

Depuis cette année, la directive nitrate impose d'implanter une CIPAN sur les cultures récoltées avant le 31 août, si elles ne sont pas suivies d'une culture d'hiver. Faisons le point sur les principaux points pour réussir cette implantation

Rappel réglementaire

A compter de 2010, la 4ème directive nitrate impose que sur l'ensemble de la zone vulnérable toutes les cultures récoltées avant le 31 aout soient couvertes **soit par une CIPAN soit par une culture hivernale**. En cas d'implantation d'une CIPAN, cette dernière devra être réalisée avant le 1er septembre. En cas de doute, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un conseiller de votre ADAR.

Gérer les repousses et les adventices

Afin d'assurer le développement des engrais verts et de limiter le salissement de la parcelle pour l'année prochaine, il est important de gérer les repousses de la culture et les levées des adventices.

Il est possible de ne rien faire après la moisson et de laisser les relevées et les adventices germer. Mais la pratique du **faux-semis** (qui consiste à pratiquer un déchaumage après la récolte) facilite la germination

Chambre d'Agriculture Région Alsace - 2 rue de Rome – BP 30 022 Schiltigheim – 67013 STRASBOURG CEDEX
Directeur de publication : J.P. BASTIAN – ISSN : 2101-5406 -

des graines d'adventices et permet souvent une levée plus importante. Le passage de l'outil pourra se faire « en biais » afin de bien déchausser les chaumes.

La destruction des adventices et des repousses avant l'implantation peut se faire avec un outil ou chimiquement.

La destruction mécanique se fera avec une seconde intervention de l'outil. Cette solution ne doit être envisagée qu'en l'absence de vivaces.

La destruction chimique par application de glyphosate. Cette solution est à privilégier dans le cas de fortes infestations de vivaces.

Sur le marché, il existe de nombreuses formulations de glyphosate dont la concentration en matière active peu varier de 170 g/l à 450 g/l.

En 2007, ARVALIS a montré que l'efficacité du glyphosate était améliorée de façon significative avec l'ajout d'un adjuvant, particulièrement avec de l'eau dure. Le partenaire privilégié étant le Génamin. Dans ces essais, il n'y pas de réels effets de la dose de celui-ci. Un Génamin à 0,5 % fera figure de référence. Signalons enfin, que pour être efficace, il convient de verser l'adjuvant dans la cuve avant l'herbicide.

Choix de la buse : différentes expérimentations ont montré qu'il n'y avait pas de différences d'efficacité entre une pulvérisation avec des buses à fente classique et des buses à injection d'air. Ces dernières permettent de réduire la dérive notamment lors d'utilisation de formulation SL.

Les conditions de traitement : le traitement devra se faire le plus tard possible. Il est important d'avoir une végétation développée, voire en floraison, c'est notamment le cas du liseron. Attention à ne pas traiter sur une végétation avec une rosée trop importante. Si c'était le cas, le produit pourrait être lessivé.

Après le traitement, la parcelle pourra être reprise dans les sept jours.

Implanter le CIPAN

L'implantation du couvert végétal est une étape clef pour la réussite d'une interculture de qualité. L'absence de peuplement liée à un semis réalisé avec du matériel inadapté ou dans de mauvaises conditions va fortement compromettre l'efficacité du couvert et favoriser la concurrence avec les adventices. Le coût d'un couvert étant significatif, il est important de considérer le semis comme une étape clef.

Pour le semis, plusieurs possibilités :

- ✓ **Semis en ligne** à l'aide d'un semoir à céréales (combiné classique avec herse rotative + semoir). Cette technique est gourmande en énergie et en temps de travail mais favorise un bon lit de semence et une bonne occupation du sol.
- ✓ **Semis sur déchaumeur**. Il existe aujourd'hui une multitude de semoirs petites graines allant du distributeur centrifuge à la rampe de semis. Le travail est un peu plus grossier et correspond bien à des espèces de type crucifère.

Le choix de l'espèce va induire le choix du matériel. Il est difficile de semer des mélanges de type phacélie, avoine et vesce avec des semoirs à petites graines contrairement à la moutarde.

Respecter les doses de semis

La semence est coûteuse, la tentation est grande de diminuer fortement la dose de semis. Cette pratique peut être dangereuse car une perte trop importante à la levée conduirait à un faible peuplement et un salissement de la parcelle. Le risque est notamment important dans les années sèches.

Choix de l'espèce

Le choix de votre espèce va dépendre de votre objectif :

✓ *Produire du fourrage pour les animaux*

- Colza fourrager 8 à 10 kg/ha (*25 à 35€*)
- Trèfle Alexandrie et moha 25 kg (*35 à 50€*)
- RGI+RGA 20 kg/ha (*35 à 50€*)
- RGI+Trèfle Incarnat 30 kg/ha (D)

✓ *Produire de la biomasse (système céréalier)*

- Avoine+Vesce 25 kg/ha (*25 à 35€*)
- Radis 8 +Pois 30 kg/ha (*35 à 50€*)
- Seigle+Avoine+Vesce 25 kg/ha (*25 à 35€*)
- Phacélie 10 kg/ha (plus de 50€)

✓ *Semer un couvert le plus économique*

- Moutarde 8-10 kg/ha (*25 à 35€*)
- Colza fermier 2 kg/ha (*moins d'1€*)
- Avoine 80 kg/ha (*10 à 20€*)
- Seigle 80 kg/ha (*10 à 20€*)
- Mélange Avoine + Seigle multicaule 25kg/ha (*25 à 35€*)
- Blé 50 à 70 kg/ha + Pois 50 kg/ha (*30€/ha*)
- Blé 50 kg + Colza 3 kg/ha (*10 à 12 €/ha*)

✓ *Interculture avant betteraves*

- Moutarde 10 kg/ha (*25 à 35€)*)
- Radis anti-nématodes 15 kg/ha (*35 à 50€*))

Les prix indiqués sont indicatifs.